Jean-Baptiste André Godin à Adolphe Tabouret, 15 novembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation2 p. (248r, 249v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Adolphe Tabouret, 15 novembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51626

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction15 novembre 1884
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireTabouret, Adolphe (1837-)
Lieu de destinationParis

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur l'installation d'une boulangerie au Familistère de Guise. Il explique à Tabouret que la Société du Familistère ne peut l'employer. Il espère qu'il a reçu les numéros du *Devoir* qu'il lui a envoyés après sa visite à Guise et qu'il va lui adresser sa déposition devant la commission d'enquête sur les associations ouvrières.
NotesAdolphe Tabouret représente la chambre syndicale des ouvriers boulangers de Paris dans la délégation ouvrière missionnée par le conseil municipal de Paris pour étudier le Familistère de Guise du 12 au 14 octobre 1884 (voir collections du Familistère de Guise, Livre des visiteurs et visiteuses, p. 15 [en ligne : https://livre-des-visiteurs.familistere.com/book, consulté le 11 octobre 2023]).
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Aliments, Familistère
Œuvres citéesGodin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 5 : Associations ouvrières : enquête de la commission extra-parlementaire au ministère de l'Intérieur : déposition de M. Godin…*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51626?context=pdf

Paris, Rue Vaneau 19
19 Novembre 1894

Monsieur Fabre,

J'ai reçu la communication que vous avez bien voulu me faire à la date du 5 et vous envisagez d'une façon très large la question de la boulangerie au point de vue des besoins des familles. Il ne s'agirait pour nous ni de monter des machines, ni de faire de la farine; nous simplement avoir les connaissances nécessaires pour opérer une bonne panification, en se procurant les farines de bonne qualité qu'on peut trouver pour le commerce.

La question se réduit donc pour nous à savoir bien pétrir la pâte et la bien cuire.

Vous me dites que les rapports entre la farine et l'eau doivent être de 70 pour 100 à 75; mais la question est plus difficile à résoudre pour nous, c'est le bon rétablissement du four; car d'après ce que j'ai vu, la chaleur du feu, la concentration de la braise du pain sont des conditions

Fichier

exemplaires à une bonne pasteurisation, et les constructeurs de jour ne sont pas encore arrivés à une construction irréprochable.

Ici ce que l'on me dit est vrai, c'est toujours le four rhénitif, chauffé au bois qui donne les meilleurs résultats.

— Je le regrette de vous dire que la situation des affaires nous rend déjà difficile de entreprendre le travail de l'association et, par conséquence, il m'est impossible de vous faire place ici en ce moment.

— J'espère que vous avez bien reçu les renseignements que je vous ai fait adresser depuis ma visite à Guise. Vous recevrez au commencement de la semaine prochaine un exemplaire de ma déposition devant la commission d'enquête.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Gadon